



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

DROIT, ECONOMIE, GESTION

Master Management sectoriel - Cadre de santé



Niveau d'étude
visé
BAC +5



ECTS
120 crédits
crédits



Composante
UFR EGASS



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Objectifs

La formation s'adresse aux cadres de santé en assurant une montée en compétences et en qualification dans un secteur qui ne cesse d'évoluer et qui doit faire face à l'évolution des besoins de la population. Elle porte sur les fonctions de direction, d'encadrement d'équipes et de coordinations spécifiques à ce secteur.

Savoir-faire et compétences

Les compétences à acquérir relèvent de la loi de 2002 concernant les directeurs d'établissement du secteur sanitaire, médico-social et social :

Elles sont actualisées en fonction des derniers référentiels des métiers cadres :

- * savoir définir et conduire l'intervention dans le secteur grâce à :
 - la connaissance des politiques publiques du secteur, des dispositifs et des partenariats
 - la connaissance des problématiques des publics à accompagner
- * savoir adopter une démarche éthique
- * savoir définir et conduire le projet d'établissement ou d'unité
- * savoir manager une équipe et gérer les ressources humaines

- * savoir appliquer les principes de régulation économique du secteur
 - * savoir réaliser une gestion économique et financière
 - * savoir réaliser une gestion technique et logistique
- À ces compétences s'ajoutent des compétences transversales :

- * savoir construire un raisonnement argumenté
- * savoir communiquer en langue française ou étrangère
- * savoir utiliser les outils technologiques de communication et de veille
- * savoir construire une méthodologie de travail
- * savoir mobiliser les apports de la recherche

Dimension internationale

- * Selon les facultés/IUT et les formations ciblées : Possibilités de mobilité d'études à l'étranger dans le cadre des partenariats de l'Université d'Artois (différents programmes dont Erasmus+, conventions de coopération signés et valides entre l'Université d'Artois et des établissements étrangers).

Consultez la rubrique Internationale du site de l'Université d'Artois pour connaître les possibilités d'échanges www.univ-artois.fr/international/possibilites-dechanges et les modalités de candidature pour un séjour d'études à l'étranger www.univ-artois.fr/international/partir-etudier-letranger

- * Cette formation est ouverte à la mobilité internationale de crédits (d'échange) dans le cadre des partenariats de l'Université d'Artois (différents programmes dont Erasmus +, conventions de coopération signés et valides entre l'Université d'Artois et des établissements étrangers).



Reportez-vous à la présentation de la formation dans les onglets Présentation et Organisation des enseignements.

Le niveau de français requis, le niveau d'études concerné et la durée de la mobilité sont définis dans les accords de coopération. Renseignez-vous auprès de votre université d'origine pour connaître le détail des possibilités de mobilité à l'Université d'Artois.

Si vous êtes un étudiant accueilli en mobilité dans le cadre d'un partenariat de l'Université d'Artois, consultez les pages Etudier à l'Université d'Artois [🔗 https://www.univ-artois.fr/international/venir-etudier-luniversite-dartois](https://www.univ-artois.fr/international/venir-etudier-luniversite-dartois)

Les + de la formation

- * Les étudiants bénéficient des partenariats qui lient l'université d'Artois avec le monde socioéconomique (La Vie Active, Centre Hospitalier d'Arras...)
La formation fait l'objet d'une convention avec l'Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale Croix Rouge Hauts de France, et plus précisément l'IFCS de Douai.
Elle est désormais dupliquée en partenariat avec l'UPJV et l'IFCS de Lamorlaye.
- * Cette formation bénéficie du label Cluster Senior

Organisation

Aménagements particuliers

Accessibilité :

Si vous rencontrez un problème d'accessibilité (numérique ou du cadre bâti), vous pouvez prévenir la Mission handicap afin que des dispositions soient prises en concertation avec les services concernés.

[🔗 https://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/etudes-et-handicap](https://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/etudes-et-handicap)

Admission

Conditions d'admission

Cette formation n'est ouverte qu'en formation continue.
Pour accéder à ce diplôme, il est nécessaire d'être titulaire d'un diplôme d'État de Cadre de Santé.

Se rapprocher du service de la formation continue pour connaître les tarifs et conditions de prise en charge de la formation en fonction de votre situation.

Contact : Tél. 03 21 60 37 68 - fcu-fare@univ-artois.fr

Les candidats peuvent faire reconnaître leur expérience pour intégrer le Master via la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ou pour le valider via la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou encore le parcours mixte.

Contact : Tél. 03 21 60 60 59 - fcu-pac@univ-artois.fr

Modalités d'inscription

Les candidatures se font sur la plateforme Monmaster.gouv.fr pour les personnes (au choix) :

- * soit inscrites en 3ème année de licence ;
- * soit déjà titulaires d'un diplôme national de licence ;
- * soit inscrites ou déjà titulaires d'un autre diplôme donnant accès à la formation de master (dont les formations de grade licence, notamment les LP et les BUT, etc.).
A ce dernier titre, il est important de se rapporter aux informations relatives aux conditions d'admission de chaque diplôme visé.

[🔗 https://www.univ-artois.fr/formations/admission-inscription-transfert](https://www.univ-artois.fr/formations/admission-inscription-transfert)

Droits de scolarité

Le taux des droits d'inscription dépend du cursus, du niveau d'études, de votre situation et de votre nationalité.

Plus d'informations : [🔗 https://www.etudiant.gouv.fr/fr/droits-d-inscription-1489](https://www.etudiant.gouv.fr/fr/droits-d-inscription-1489)



Et après

Insertion professionnelle

- * Cadre de direction d'établissement sanitaire ou médico-social
- * Directeur d'établissement sanitaire ou médico-social
- * Directeur de service de soins infirmiers à domicile
- * Directeur d'EHPAD

Infos pratiques

Autres contacts

Secrétariat

Tél. 03 31 60 49 94 - master-managementsectoriel@univ-artois.fr

Cécile Carra, Directrice de la mention management sectoriel
- cecile.carra@univ-artois.fr

Philippe Duez, Directeur adjoint et responsable du master
Cadre de santé - philippe.duez@univ-artois.fr

En savoir plus

Page web de l'UFR EGASS

<https://www.egass.univ-artois.fr/>

Découvrez le master Management sectoriel en vidéo

<https://artoistv.univ-artois.fr/video/5471-le-master-management-sectoriel/>

Référentiel RNCP : 35911



Programme

Organisation

SEMESTRE 3	SEMESTRE 4
<ul style="list-style-type: none">* Méthodologie de la recherche* Anglais* TIC* Du projet d'établissement au projet de service* Management de la qualité* Gestion des risques* Comptabilité générale et analytique	<ul style="list-style-type: none">* Méthodologie de la recherche* Anglais* TIC* Management stratégique* Sociologie du travail et pratiques professionnelles* Contrôle de gestion* Manager un institut de formation